

Epalinges Journal 150^e numéro

Epalinges Journal est paru pour la première fois en juin 1969; le présent numéro constitue la 150^e édition de cette publication distribuée trimestriellement à tous les ménages de la commune.

Pendant cinquante ans environ, Epalinges a connu une stabilité démographique de l'ordre de 700 à 800 habitants. Dans sa majorité, la population était née et travaillait dans la commune. Les gens se rencontraient fréquemment, que ce soit au magasin, au sein des sociétés locales, au café ou à la laiterie. Une information orale et

directe touchait, pratiquement, tous les habitants.

A la fin des années 60, alors que la commune était en pleine expansion, la Municipalité ressentit la nécessité de donner connaissance au citoyen des problèmes rencontrés par les autorités et de leurs solutions respectives, choisies en tenant compte du contexte général qu'est la gestion d'une commune.

Ce besoin d'information étant évident, décision fut prise de créer un journal communal n'ayant pas d'autre prétention que celle de combler une lacune, en souhaitant qu'il puisse suppléer à l'absence de contacts directs qui étaient le propre d'une vie d'autrefois. Les trois pionniers de la première publication ont

été Paul Collet, syndic, Francis Michon, municipal, et Georges Duplain, directeur de l'Agence Télégraphique Suisse.

La Municipalité a donné l'existence à *Epalinges Journal* avant tout pour renseigner chacun sur les affaires de la commune, donc sur nos affaires communes. Le lancement de cette publication avait aussi pour but de tisser des liens entre les habitants, afin qu'Epalinges reste une communauté vivante.

Epalinges Journal contient des messages d'ordre administratif ou politique, à l'exclusion de propos partisans ou polémiques; on y trouve notamment la présentation d'habitants ou de quartiers, l'évocation de l'histoire locale, les prin-

cipaux projets communaux, la vie des sociétés locales, ainsi que des rubriques telles que les Echos du Conseil communal, Les jeux d'*Epalinges Journal*, le Mémento des manifestations et La photo insolite. Jusqu'ici, ses responsables se sont efforcés d'avoir une attitude impartiale et objective, refusant de publier des écrits susceptibles d'amener la controverse.

L'auteur de cette brève présentation a eu le plaisir de participer à la conception et à la rédaction des cent cinquante numéros; il forme le vœu qu'*Epalinges Journal* continue à intéresser ses lecteurs et à assurer des contacts entre Palinzards d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. **dc**

Epalinges autrefois

Avec Paul Collet, l'ancien syndic Francis Michon est à l'origine d'Epalinges Journal; il a écrit de nombreux textes pour cette publication, notamment sur les habitants d'Epalinges et sur la vie locale.

L'article de Francis Michon publié dans le numéro 1 de juin 1969 s'intitule «Incursion dans le passé d'Epalinges». Pour la 150^e édition, ce grand connaisseur de l'histoire palinzarde nous a remis un texte faisant le récit de quelques faits amusants ou peu connus sur la lutte contre le feu autrefois.

La lutte contre le feu

La propagation des incendies autrefois

Autrefois, les incendies constituaient l'un des fléaux les plus redoutés: les bâtiments étaient beaucoup plus construits en bois qu'aujourd'hui, et les moyens pour lutter contre le feu, dérisoires et partiellement inefficaces.

En 1219, un incendie a détruit 1374 maisons à Lausanne. En 1368, un autre sinistre a pratiquement dévasté la ville. C'est pour tenter de prévenir la répétition de telles catastrophes que des guets de nuit ont été nommés dans les quartiers les plus importants, entre autres pour surveiller la cité du haut de la cathédrale.

Epalinges n'a pas échappé à ces cataclysmes. Les plus importants dont nous ayons connaissance pour une époque relativement récente sont l'incendie de la scierie dans les années

1830 et, surtout, celui qui a réduit en cendres le 20 septembre 1832 cinq maisons au Village. Le feu avait pris dans le bâtiment occupé aujourd'hui par M. et M^{me} Jean-Pierre Lienhard-Pache (route du Village 67) et s'était propagé vers l'ouest sous l'effet d'une forte bise. En 1846, un incendie survenu à La Girarde a rendu nécessaires des renforts des Râpes, du Mont et des Monts-de-Pully.

Les mesures à disposition

Les moyens mis en œuvre pour lutter contre les incendies étaient essentiellement d'ordre préventif. Un contrôle des cheminées avait lieu deux ou trois fois par an. Les personnes prises en flagrant délit de fumer dans une grange ou dans une écurie étaient sanctionnées d'une amende. En été 1800, la sécheresse était telle qu'ordre avait été donné à la population de tenir un vase ou une tige pleins d'eau à proximité de chaque habitation. D'autre part, de nombreuses rondes étaient effectuées durant la nuit.

Le matériel d'intervention était extrêmement sommaire. Il se limitait à des bidons de cuir durci appelés «brochets», qu'on se transmettait en faisant la chaîne jusqu'au lieu du sinistre. On recourait également à des échelles et à des crochets pour abattre les pans de maisons carbonisés. Chaque nouveau bourgeois devait offrir à la commune un brochet neuf en plus de sa contribution financière.

La première pompe à feu d'Epalinges

Le 17 mai 1849, jour de l'Ascension, une assemblée réunissant une cinquantaine de citoyens a procédé à la nomination d'une commission de cinq membres pour prendre des renseignements en vue de l'acquisition

d'une pompe à incendie. Le 6 juin déjà, l'assemblée est en possession de deux devis. Elle donne sa préférence à celui de l'entrepreneur de Lerber de Romainmôtier. Au cours de ce même mois, une souscription est organisée dans la commune. L'engouement de la population est tel que la collecte rapporte Fr. 558.95.-. Personne n'a refusé de souscrire! Le coût de la pompe a été complété par un subside de l'Etat de Fr. 80.- et par une contribution communale de Fr. 388.50.-. La réception de la pompe a lieu à Lausanne le 29 décembre 1849. Lourde de 15 quintaux, elle est transportée à Epalinges par un attelage. Un essai se déroule le lendemain, dimanche 30 décembre, après le culte. Effectuée par seize hommes, la mise en œuvre de l'engin dépasse toute attente. L'eau est éjectée à 226 pieds, soit à environ 680 m. Puis la pompe est démontée. Toutes les pièces sont examinées par trois experts. La journée se termine par un souper à l'auberge de la Croix-Blanche.

Simultanément, la Municipalité est invitée à faire construire un hangar pour abriter la pompe. Elle fait le nécessaire l'année suivante en Praz-Bin, qui constitue «le point le plus central de toute la commune».

Comme mesure ultérieure, notons en 1873 la création d'un étang voûté au Village, à proximité de la route. Il s'agissait probablement d'une réserve d'eau.

L'évolution est en marche: en 1894, la commune pose un hydrant dans la canalisation des eaux du Chalet-à-Gobet à Lausanne, utilisable uniquement pour la pompe en cas d'incendie. A l'époque, il n'y avait pas encore d'eau courante publique à Epalinges.

Un règlement pittoresque

Les années 1849-1850 marquent donc un tournant pour la lutte contre

l'incendie à Epalinges. C'est le début d'un équipement et de la formation d'un corps de sapeurs-pompiers efficaces, qui atteindront un très haut niveau qualitatif un siècle plus tard grâce à la prospérité financière de la commune et aux très grands chefs qu'ont été André Rod, Jean-Pierre Lienhard et Daniel Christen.

Mais revenons aux débuts. Nous sommes déjà à l'époque des règlements. Celui édicté par la Municipalité le 3 décembre 1849 pour les pompiers ne manque pas de saveur. Il nous apprend que la pompe est desservie par vingt hommes, dont un chef et un sous-chef qui a la fonction de pistonnier. Les sapeurs doivent être équipés d'une hache. Quand il tonne la nuit, les pompiers et leurs chefs sont tenus d'être sur leurs gardes, prêts à intervenir.

Le 5 mars 1851, quatre soldats sont désignés pour veiller qu'aucun objet mobilier ne soit emporté par des tiers en cas d'incendie. Quatre citoyens sont également nommés pour mettre en sûreté les effets sauvés lors d'un sinistre.

Le règlement de 1849 fixe un exercice annuel le jour de l'Ascension. Cette coutume sera maintenue pendant des décennies. On raconte qu'au milieu du XX^e siècle la revue de la pompe avait lieu à proximité de la maison du municipal alors responsable du Service du feu. Ce magistrat avait prévu de désaltérer les pompiers à peu de frais en leur offrant de la «piquette» (du vin) de rhubarbe. Les sapeurs en burent à satiété. Ils n'avaient cependant pas prévu que ce breuvage allait leur provoquer collectivement une dysenterie carabinée! La population en fit évidemment des gorges chaudes.

Francis Michon